

CGV AL-Concept

Préambule :

Les présentes conditions indiquent notamment les informations suivantes:

Les moyens de reproduction et d'archivage des présentes conditions

Les mentions légales du site AL-Concept

Les conditions générales de vente

Les modalités d'archivage et d'accès au contrat

Le moyen de consulter les règles professionnelles et commerciales auxquelles le vendeur entend se soumettre

Les garanties légales et contractuelles

Le prix et modalités de paiement

Les détails sur les modalités d'exercice du droit de rétractation

La durée du contrat et de validité du prix

Les pénalités

Informatique et liberté

Lexique informatique

Dernière mise à jour le 19/03/2019

Alex Contenot – Auto entrepreneur

Siège social : n°9 Lot Le Village 08160 Etrepigny

Dénomination Sociale : Alex Contenot

Dispensé d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) et au répertoire des métiers (RM) en application de l'article L 123-1-1 du code de commerce.

TVA est non applicable, art. 293 B du CGI.

N° SIRET : 799 158 498 000 11

Code APE : 6201Z « Programmation informatique »

Tél: 06 81 89 08 16

Courriel: contact@al-concept.fr

Pour voir les mentions légales du site : http://www.al-concept.fr/?page_id=102

Les présentes conditions s'adressent à un consommateur qui dispose de sa pleine capacité juridique. Ces conditions s'appliquent à l'ensemble des prestations réalisées par d'Alex Contenot (AL-Concept).

Article 1 : Objet

Les CGV détaillent les activités suivantes :

- Maintenance Informatique, réparation informatique, dépannage informatique, conseil d'achat, formation, montage de solutions informatiques.
- Conditions financières dans lesquelles elles sont réalisées.

Toute personne peut consulter les conditions générales de vente de l'auto-entrepreneur Alex Contenot à l'adresse web suivant : <http://www.al-concept.fr/cgv> ou sur demande auprès de l'auto-entrepreneur.

Article 2 : Acceptation des conditions générales.

L'auto entrepreneur Alex Contenot réalise des prestations de service pour des clients (particuliers ou professionnels) ce qui implique que ces dits clients aient pris connaissance des présentes conditions générales de vente et qu'ils les acceptent sans réserve.

Alex Contenot se réserve le droit de modifier ces présentes conditions et d'en informer ses clients.

2.1 Implications pour le client

Le client reconnaît avoir pris connaissance de toutes les informations transmises par Alex Contenot concernant les prestations de service (maintenance, réparation, dépannage informatique ...) ainsi que ses conseils. Toutes les interventions d'Alex Contenot sont réalisées selon ces CGV que le client accepte sans réserve.

Article 3 : Obligation et responsabilité de l'auto entrepreneur Alex Contenot

L'auto entrepreneur Alex Contenot s'engage à fournir toutes les informations techniques nécessaires à l'exécution de ses prestations décrites dans l'article 1 et à informer au mieux le client.

Alex Contenot s'engage à effectuer les prestations selon les règles de l'art de la profession et du moment et de mettre en place les moyens pour exécuter au mieux ses prestations. Il appartiendra au client de prouver sa défaillance.

Dans le cas de matériel et/ou logiciels obsolètes ne pouvant être réparé, Alex Contenot informera le client de l'impossibilité de la réalisation de sa prestation. Il s'engage également à tenir informé de tout retard ou report de délai.

Alex Contenot s'engage à tenir à disposition du client tout document d'archivage (devis, facture).

Article 4 : Obligation du client

4.1 Le client reconnaît être informé des risques inhérents à toute manipulation informatique, il est également informé qu'il doit conserver son matériel, ses logiciels dans les conditions telles que définies par les constructeurs/éditeurs. Le client doit aussi respecter la conformité aux normes de sécurité et procédures légales. Toute utilisation des dits matériels/logiciels reste de l'entière responsabilité du client. Le client doit procéder à la complète sauvegarde de ses données avant chaque intervention d'Alex Contenot. Le client est informé que les prestations d'Alex Contenot (tout comme sa propre intervention) peuvent entraîner la rupture de garantie du constructeur ou fournisseur de son matériel.

4.2 Pour tout service de réinstallation de système d'exploitation et/ou de logiciel, le client s'engage à fournir les documents techniques (licences valides et numéros de série) et supports logiciels originaux nécessaires (CD-Rom, DVD-Rom) ainsi que les causes ou description du dysfonctionnement, objet de l'intervention d'Alex Contenot.

A noter : Alex Contenot n'est pas tenu de vérifier la validité des licences et ne saurait être tenu responsable du fonctionnement de celles-ci.

4.3 En cas de découverte de données illégales ou illicites sur le/les support(s) du client, l'ensemble des prestations sera arrêté. Alex Contenot pourra alors être amené à déclarer les faits auprès des services compétents.

Article 5 : Prestations

Alex Contenot s'engage à exécuter ses prestations de diagnostic, réparation, maintenance et dépannage en informatique, et d'informer le client sur les conditions de l'intervention.

Les prestations recouvrent (dans le domaine informatique et des technologies de l'information) :

- Conseils, information, formation
- Assistance et mise en place de matériel ou de solutions logiciels (appartenant au client et certifiés conformes et légales par ce dernier).
- Dépannage, sécurisation (anti-virus... etc).
- Mise à jour, réparations
- ... Etc. Liste non exhaustive.

Alex Contenot est seul compétent pour décider des moyens ou procédures de prestations, dans le cadre de son intervention telle que définie. Si des paramétrages ou toute autre opération s'avéraient nécessaires, ils feraient l'objet d'un devis complémentaire.

5.1 Clause d'exclusion

Ne rentre pas dans le cadre des prestations d'Alex Contenot :

- L'installation, le réglage de tout autre périphérique non informatique (exemple : téléviseur, démodulateur satellite ... etc).
- Les logiciels professionnels : logiciels de CAO / DAO / MAO, de gestion comptable, de retouche photographique, de montage vidéo ... etc.
- Les machines ne supportant pas les systèmes d'exploitation antérieurs à Microsoft Windows 7.
- Le développement de logiciels ou dépannage de logiciels modifiés par un tiers.
- Le dépannage de composant (remplacement d'un composant électronique sur une carte mère, carte graphique ... etc).
- Toutes demandes illicites ou illégales (piratage, copie illégale, ...etc).
- Toutes demandes non conforme aux prescriptions constructeur/éditeur.

5.2 Prise en charge spécifiques

Pourront-être pris en charge après étude et devis :

- Les systèmes autres que Microsoft Windows (Distribution Linux).
- Les systèmes d'exploitation pour serveur à partir de Microsoft Windows Server 2016.
- Les demandes sur du contenu multimédia (conversion/encodage de fichiers audio/vidéo).

Article 6 : Informations relative à l'identité du client

Le client fournit les éléments suivants :

- identité et coordonnées complètes et exactes à jour et à la bonne orthographe.

Toute information erronée ou manquante est de la seule responsabilité du client. Alex Contenot ne pourra être tenu responsable de l'exactitude ou non de ces données.

Article 7 : Devis

Avant tout devis, le client s'engage à laisser libre accès à son matériel / équipement / logiciel pour qu'Alex Contenot puisse vérifier l'état permettant l'établissement du dit devis.

L'émission d'un devis pour une prestation auprès d'un client est gratuite et détaille la nature de la prestation. La durée de validité du devis est de 10 jours à compter de sa date d'émission.

Article 8 : Moyen de paiement

Le règlement des prestations et services est à régler par le client par chèque, espèce ou virement bancaire (IBAN fourni sur demande) auprès d'Alex Contenot n°9 Le Village 08160 Etrepigny.

8.1 Condition de règlement

Le règlement standard est appliqué soit 30 jours (à date de facture) pour le professionnel et le particulier.

Article 9 : Droit de rétractation

Conformément aux dispositions légales, dans les sept jours qui suivent l'acceptation du devis, le client peut exercer son droit de rétractation sans à avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités.

(Art L. 121-20-2 du code de la consommation)

Article 10 : Pénalités

Les pénalités de retard journalière au taux de 15% du prix net de la prestation plus 40€ de frais de recouvrement conformément à l'article D. 441-5 du Code du commerce seront appliquées (soit à partir du 31^{ème} jour date de facture au professionnel et 2^{ème} jour date de facture au particulier).

Article 11 : Tarifs

Tous les tarifs s'entendent sans ristourne ni escompte. Tous les tarifs proposés sont nets - TVA est non applicable, art. 293 B du CGI.

11.1 Tarifs d'intervention maintenance, réparation ...

Toute intervention donne lieu à une facturation minimale d'une heure d'intervention tarif de dépannage en atelier (36€) - TVA est non applicable, art. 293 B du CGI.

11.2 Grille tarifaire

La grille de tarif est disponible sur demande par email à l'adresse contact@al-concept.fr ou par téléphone au 06 81 89 08 16. Elle est également consultable en ligne à l'adresse suivante :

<http://www.al-concept.fr/documents-legaux/>

11.3 Surcoût

En cas de surcoût n'ayant pût être prévu avant le début de la prestation, Alex Contenot s'engage à prévenir le client qui sera, dès lors, libre de mettre fin à la prestation. Dans ce cas, la facturation sera basé sur la prestation déjà réalisée et au tarif en vigueur le jour de l'intervention.

Article 12 : Les garanties

Les prestations réalisées par Alex Contenot seront garanties 1 mois dans la limite des prestations effectuées et de leur montant à date de livraison du matériel dépanné sous réserve de paiement total et complet des prestations réalisées et sous réserve que le client n'ait pas procédé à modification ou ajout suivant la prestation, qu'il ait respecté le mode d'utilisation recommandé par le constructeur/éditeur et Alex Contenot. Tout dommage résultant d'une chute, immersion liquide, surchauffe, problème électrique, mauvais ou manque d'entretien, téléchargement non vérifié / non sécurisé, ou toute cause externe ne pourrait en aucun cas être imputable à Alex Contenot. Alex Contenot ne saura être tenu responsable de mauvaise manipulation ou mauvaise utilisation du client.

Les présentes conditions sont soumises à la loi Française. En cas de litige sur le fond ou la forme, les tribunaux Français seront seuls compétents.

Article 13 : Informatique et liberté

Conformément à la loi Informatique et Liberté N 78-17 du 6 Janvier 1978 et ses décrets d'application, le client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données le concernant. S'adresser à Alex Contenot pour l'exécution de ces demandes.